

ré à Paris. Odo le 9-oct-1892

Dispa Georges Joseph Phisbein
au fort: appartenant à l'artillerie de fortresse
Mdn: **Dispa** 15-8-14. (liste régimentale m. 36709.
L'a. **Dispa** primum enseveli sous les ruines. Liste cat.
du fort le 15-8-14. Faisait partie à cette de la garnison
du fort et est porté comme disparu par le comb. de cet
ouvrage. LR. 1894. (L' Liège)
L'acte de s'existe (jugement)

Ssb. 7088-10-12-19 à QM Idur
Q. M. à Ssb. pas p. d. 17-12-19

Mg. a. 61 31826, le 24. 1. 20: envoie dossier
pour suite voulue et dem. p. d.

Ssb. E 3683^a 26-1-20 Question: AFL
E 3683^b 26-1-20 fiche Q. M. id

Q. M. pas p. d. (21-1-20)

En retour questionnaire: corps poss. quelques
renst. (2-2-20)

Ssb. R. S. 7480, le 17. 2. 20 à Mg.: renvoie
dossier et donne renst. lieu inh.

E/C 15046/17-9-20 à Mdn: pièces + n'ont pas été établies

Comel' AEL n° 2/2976 du 14 7. 81 env. list
laquelle donne recs^e concern^t millet (B.)

B. 7. 37^d du 28 9. 22 à Mdn: Exam: Somier
constitué, en vue de recevoir la
déclaration judiciaire du décès.

Dem. déclaration Judiciaire de + (bonheur h. 351 du 17. 12. 22)

Mdn n° 061/140390 le 3-5-23 le jugem^t déclaratif
de + a été rendu le 14-1-23 par le tribunal
de Nuy et est transcrit ds les registres E.C.
de Bas-Hoa (E.C.)

S. Liege du 6-3-24. env. GR.